

# Soixante-quatre arbres qui cachent la forêt

**ENVIRONNEMENT** Pour mieux s'opposer à l'abattage d'une soixantaine d'arbres sur la commune de Pully, deux habitantes ont créé l'association PUHI. Elles entendent aussi offrir une plateforme de réflexion. L'ingénieur forestier Ernst Zürcher sera leur premier invité

CAROLINE CHRISTINAZ

@caroline\_tinaz

Leur action est une prière. Derrière la création de l'association Pour un urbanisme harmonieux et imaginaire (PUHI), il y a de la révolte, mais il y a de l'espoir aussi. Car si Latifeh Hadji et Florence Steinhäuslin s'y sont attelées, c'est pour signifier qu'elles ne sont pas prêtes à courber l'échine face à une menace: celle d'abattre une centaine d'arbres, dont 64 anciens dans les hauts de Pully (Est lausannois) pour permettre la construction de 12 «villas urbaines» de trois étages accompagnées de leur garage souterrain et de treize places de parc extérieures.

«Nous sommes conscientes que la pression démographique existe, mais pourquoi faut-il y remédier en ignorant pertinemment les enjeux environnementaux?», interroge Latifeh Hadji. Nous la retrouvons en bordure de route dans le quartier de Valvert, là où le projet aurait dû déjà commencer à sortir de terre s'il n'avait pas rencontré autant d'oppositions depuis son apparition.

## Des voisins solidaires

S'il irrite autant, c'est parce que sa construction menace un écrin de verdure où ces arbres entrelacent leurs racines depuis des décennies entourant une maison de maître de 1913 baptisée Le Castelet. «Des arbustes, des haies, des bosquets et donc toute la faune qui les accompagne sont concernés», s'indigne la trentenaire. Entre 2019 et 2020, la société Dune Capital SA, promoteur et propriétaire du terrain, a dû faire face à une levée de boucliers incarnée par plus d'une vingtaine d'oppositions cumulées entre la première et la seconde mouture du projet. Et pour corser l'affaire, l'automne passé, un collectif a occupé une



Latifeh Hadji, la cofondatrice de l'association Pour un urbanisme harmonieux et imaginaire (PUHI). (PULLY, 22 AVRIL 2022 / OLIVIER VOGELSANG POUR LE TEMPS)

des bâtisses présentes sur la partie inférieure du terrain.

Aujourd'hui, même si les squatteurs ont été évacués et les oppositions levées grâce à de nouvelles adaptations, le voisinage demeure hostile à sa réalisation. «Les habitants du quartier sont très attachés à préserver ce coin de verdure», témoigne Latifeh Hadji. Avec sa voisine, elles en sont donc devenues les porte-voix. Cela a commencé par un recours, lancé en été 2021 devant le Tribunal cantonal. Elles se sont ensuite aussi oppo-

sées à l'abattage anticipé de 11 arbres considérés comme malades par le promoteur immobilier.

## Un labyrinthe administratif

«Nous faisons aussi opposition au règlement de protection des arbres sur la commune qui, bien que révisé, demeure insuffisant en matière de protection, dénonce Latifeh Hadji. Même si un arbre est protégé, il peut être abattu, à condition que sa coupe soit compensée par une plantation ailleurs. Or, jamais une jeune

pousse ne remplacera un vieux spécimen que les années ont rendu indissociable de la vie qu'il héberge.»

En une année, Latifeh Hadji a vu son quotidien changer. «Défendre un idéal environnemental revient à s'engouffrer dans un labyrinthe administratif», admet-elle. Créer l'association PUHI, lui a permis de former une entité forte face au promoteur immobilier en réunissant des forces mais aussi des fonds nécessaires pour poursuivre les procédures juridiques. A l'avenir, elle souhaite que ce nouvel orga-

nisme puisse, d'une part, soutenir et accompagner d'autres personnes désirant sauvegarder le patrimoine arboré urbain et, d'autre part, incarner une plateforme de réflexion sur l'avenir climatique. Début mai, l'ingénieur forestier Ernst Zürcher tiendra d'ailleurs une conférence, en guise de préambule.

## Un combat concret

«Il est difficile de savoir comment agir lorsqu'on parle d'environnement et de changement climatique, constate la trentenaire. On parle souvent de choses abstraites ou lointaines et cela a tendance à nous dépasser. Mais les problèmes sont en réalité sous nos fenêtres.» A ses yeux, le projet immobilier prévu dans son quartier illustre une problématique globale, dans laquelle s'inscrivent autant la diminution de la biodiversité que la disparition d'îlots de fraîcheur, l'imperméabilisation des sols due notamment à un usage effréné du béton ou la pollution des eaux.

«Si on continue à construire et réfléchir les villes comme il y a vingt ans, elles deviendront invivables», affirme-t-elle. Les fondatrices de l'association ont conscience de l'ampleur du combat auquel elles se livrent. Mais en aucun cas, elles ne perdront espoir. Le 21 avril, d'ailleurs, elles ont célébré le refus émis par le juge du Tribunal administratif contre l'abattage anticipé des 11 arbres prétendument malades. «Ces arbres ne seraient à première vue pas malades, ils ne nécessiteraient en réalité que d'un entretien, se réjouit Latifeh Hadji. Notre objectif est de tenir le plus longtemps possible. Avec le temps, les autorités se rendront compte de l'urgence et les lois se rangeront de notre côté.» Pour l'instant, l'association compte une centaine de sympathisants et la pétition lancée au mois de mars pour préserver les 64 arbres du Castelet a réuni près d'un millier de signatures. Et si les prières étaient entendues? =

«Les arbres, nos partenaires pour le futur», une conférence avec l'ingénieur forestier Ernst Zürcher organisée par l'association PUHI le 11 mai à 18h30 à Pully. [www.associationpuhi.org](http://www.associationpuhi.org)